



X^E JURY.

IIIe SUBDIVISION.

HOMMAGE

A LA MÉMOIRE DE M. ROUX,

AU NOM DE LA COMMISSION FRANÇAISE,

PAR LE BARON CHARLES DUPIN,

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION.

La mort n'a pas épargné la Commission française. En trois années elle a perdu quatre de ses membres : M. Ebelmen, directeur de la manufacture nationale de Sèvres; M. le vicomte Héricart de Thury, ancien inspecteur général des mines; M. le docteur Lallemand, membre de l'Institut, le plus célèbre et le plus digne représentant de l'école de Montpellier; enfin M. le docteur Roux, l'un des professeurs les plus éminents de la faculté de médecine de Paris, et vice-président annuel de l'Académie des sciences.

Quoique ce dernier eût atteint sa soixante-treizième année, il était resté dans le plein exercice de

son talent; il conservait sa prodigieuse activité. Il semblait promettre à l'humanité souffrante de la secourir longtemps encore par sa dextérité merveilleuse, que l'âge n'avait pas affaiblie, et par son expérience, ce trésor du médecin, que l'observation accumule en son esprit, par le bienfait du temps.

Il était né dans la ville d'Auxerre, dans la patrie de l'illustre Fourrier, son devancier de peu d'années. Il avait brillé comme celui-ci par la précocité du talent. Encore élève, il fut connu, apprécié et chéri par un autre jeune homme dont les premières découvertes conquéraient une gloire impérissable. Bichat sut choisir cet adolescent pour l'associer à ses travaux, et l'initier à ses grandes vues sur l'anatomie, sur l'organisation, sur la vie et la mort de l'homme.

Il n'avait que vingt années, en 1800, lorsqu'il concourait à l'élaboration du grand ouvrage de Bichat sur *l'anatomie descriptive*. Avec les matériaux fournis par le maître, il a rédigé tout un volume de ce livre, qui s'égalait pour le génie de l'auteur, à l'anatomie comparée, que Cuvier publiait alors.

Dès 1801, dans le concours public des écoles de santé, M. Roux obtenait un premier prix. L'année suivante, à l'âge où ses contemporains étaient encore assis sur les bancs de l'école, il osait disputer une place dans les hôpitaux de la capitale; il entrait

en lutte avec le plus redoutable des concurrents, avec Dupuytren, comparable à Fourcroy, pour le don merveilleux des talents du professorat, pour la séduction d'un organe mélodieux et sympathique, enfin pour l'art de tout mettre en lumière avec une science infinie. Dupuytren possédait, au plus haut degré, ces précieux avantages; tandis que Roux, égal en profondeur de connaissances, mais desservi par un organe qui ne lui permettait pas même une prononciation limpide et suivie, fit pourtant acheter péniblement la victoire à son irrésistible antagoniste.

Après dix ans de nouveaux efforts et de nouveaux titres acquis à l'estime, à l'admiration publique, les mêmes rivaux renouvelèrent le combat. Celui qui ne fut pas supérieur sembla cependant si digne de récompense, qu'à la première chaire de chirurgie qui devint ensuite vacante, la Faculté, d'un accord unanime, la lui décerna.

Lorsque M. Roux, après avoir exercé quatre ans les fonctions de chirurgien dans l'hôpital Beaujon, fut appelé dans celui de la Charité, en 1810, il conquit à la fois l'estime et l'affection du célèbre Boyer. Celui-ci l'admit comme gendre au nombre de ses enfants, après l'avoir proclamé l'opérateur le plus habile d'une époque à jamais glorieuse pour tous les arts de guérir.

Le grand chirurgien est celui dont l'intelligence éminente juge avec une égale sagacité la partie invisible du mal et celle qui frappe les sens; il est celui qui saisit le moment précis où doit être accomplie chaque opération; il est celui qui, doué par la nature d'une extrême dextérité, joint la force à la souplesse, et la rapidité qui n'ôte rien à la sûreté de l'attaque avec des instruments qui deviennent supérieurs entre les mains de la supériorité. Voilà le talent complet d'exécution, par lequel le docteur Roux ne le cédait pas même à Dupuytren; parce qu'ici bien dire n'était rien, et bien faire était tout.

M. Roux ne se contentait pas d'exécuter avec une étonnante perfection les opérations chirurgicales par les meilleurs moyens connus. Il était lui-même créateur de nouveaux moyens; plusieurs infirmités, plusieurs affections, incurables avant lui, ont cessé de l'être. Des bienfaits de cette nature, une fois acquis à l'humanité, ne sauraient être payés que par une reconnaissance qui, comme eux, ne peut plus périr.

Au lieu de parler un langage spécial que je comprendrais à peine, qu'il me soit permis de rapporter ici l'appréciation, rapide et supérieure, donnée par notre célèbre confrère, M. Velpeau, parlant au nom de l'Académie des sciences, lors des obsèques de M. Roux.

« Soit par des créations nouvelles, soit par des mo-
« difications importantes, il a marqué de son empreinte
« une foule de questions; on lui doit d'avoir fait res-
« sortir, dans ses leçons, l'importance de l'anatomie
« chirurgicale. La suture du voile du palais, opération
« qui a délivré l'humanité d'une désolante difformité,
« lui est due tout entière. Une autre infirmité plus
« triste encore, quoique moins apparente, la déchi-
« rure du périnée, a disparu du cadre des affections
« incurables, grâce au génie inventif de M. Roux.

« C'est lui qui a répandu en Europe ces opérations
« ingénieuses ayant pour but de remédier aux diffor-
« mités du visage et de la surface du corps en général.
« La résection des articulations malades lui doit ses
« plus belles pages et ses plus beaux exemples de
« succès. La réunion immédiate des plaies, le traite-
« ment des anévrismes par la ligature des artères loin
« de la tumeur, n'ont pris droit de domicile dans les
« hôpitaux de Paris et dans la pratique vulgaire, que
« par les efforts et d'après les exemples de M. Roux.
« Qui, plus que lui, a popularisé dans le monde l'opé-
« ration de la cataracte par extraction?

« Un nombre infini de procédés opératoires, ima-
« ginés par lui, font, depuis longtemps, partie du do-
« maine public. »

Dès la première année de la paix générale, M. Roux

voulut visiter cette grande cité de Londres, qui comptait aussi des hommes de premier ordre dans toutes les parties de la médecine et de la chirurgie. Le résultat de son voyage fut un ouvrage important, qui fit connaître à l'Europe les progrès que ces deux parties de l'art de guérir devaient aux compatriotes des Hunter et des Jenner. Les Anglais les plus éminents ont pu reconnaître avec quel esprit impartial et libéral ils étaient jugés par un de leurs pairs.

Lorsque les diverses nations désignèrent les savants et les artistes qui devaient former, à Londres, le grand jury chargé de juger le concours universel des produits de l'industrie, la place de M. Roux était marquée, du côté de la France et du côté de l'Angleterre, par sa juste renommée et par l'ouvrage que nous venons de citer. Malgré l'importance et la multiplicité de ses fonctions et de ses travaux, en cédant à mes instances, il accompagna M. le docteur Lallemand, notre renommé confrère de l'Académie des sciences. Hélas! avant l'achèvement de nos travaux, l'un et l'autre ont payé le dernier tribut à l'humanité, qu'ils ont si dignement servie.

Le sous-jury dont ils ont fait partie avait à juger le matériel entier des appareils thérapeutiques et surtout les instruments de chirurgie.

Rien n'était plus remarquable, dans le Palais de cristal, que l'exposition de ces instruments. Il était impossible de mieux mettre en œuvre le cuivre, le fer et l'acier, que ne le font les Anglais; la solidité, le poli de leurs instruments, ne laissaient rien à désirer; plusieurs d'entre eux faisaient voir, par des combinaisons ingénieuses, qu'ils savaient aussi se montrer créateurs au besoin. Nous étions charmés de rendre justice à de tels mérites. Mais, au milieu de tous ces rivaux distingués, s'élevait, avec un éclat incomparable, un artiste du continent, qui, par la multiplicité, l'originalité des inventions et des perfectionnements, par les difficultés vaincues et les résultats obtenus, manifestait au jugement universel sa supériorité; c'était M. Charrière, véritable enfant de ses œuvres, d'abord simple ouvrier, puis devenu, par son génie, le chef du plus grand atelier de tout le continent européen.

Les membres du jury spécial des instruments de chirurgie, opinant comme le public, furent unanimes à décider qu'un Français, M. Charrière, méritait la médaille de premier ordre, qu'on appelait *médaille du Conseil.*

La liste des récompenses arrêtée, M. Roux, rappelé comme M. Lallemand par les devoirs de sa profession, partit pour la France en promettant de re-

venir, si leur présence était jugée nécessaire. Ils ne furent pas rappelés.

M. Charrière s'est trouvé rayé du premier rang, sans que les deux savants français en aient été prévenus; la proposition de cette récompense n'est pas arrivée jusqu'au Conseil des présidents, qui jugeait en dernier ressort.

Dans ce Conseil siégeaient M. le duc de Luynes, M. Dumas, M. le général Poncelet et l'auteur de cette notice; ils réclamèrent, non pas au nom de la France, mais au nom de l'art et de la justice. Le Conseil ne crut pas pouvoir décerner une récompense qu'on s'abstenait de lui proposer.

Quand le jugement de Londres fut connu de ce côté du détroit, l'opinion publique se fit jour avec une grandeur digne du caractère national. Cinquante-cinq artistes français avaient obtenu, dans le concours universel, des récompenses de premier ordre; on pensa que, parmi ces hommes éminents, ceux que recommandaient le plus l'étendue et l'élévation des services rendus, les premiers entre les premiers de toutes les nations, ceux-là méritaient d'obtenir, en France, une distinction supérieure à celles qu'on accordait dans les concours plus restreints de nos Expositions nationales.

On fut peu prodigue de cette haute faveur; on ne la décerna pas même au douzième de ces artistes,

ainsi placés au rang le plus élevé que leur génie pût atteindre chez les nations industrieuses. A cette liste si restreinte le chef de l'État joignit, avant tous les autres, le nom de M. Charrière; et celui-ci, dans la séance solennelle où la France distribua ses récompenses par la main de Napoléon, reçut, le premier de tous, la croix d'officier de la Légion d'honneur. Des applaudissements d'un enthousiasme impossible à décrire sanctionnèrent cette manière magnanime de réhabiliter la renommée d'un grand artiste, victime au moins de l'oubli.

Dans le rapport de M. Roux, que le lecteur va lire à la suite de cette notice, il verra l'énumération des instruments, des inventions, dus à M. Charrière, appréciés par le plus éminent de tous les juges, par l'opérateur incomparable qui s'en est tant de fois servi pour opérer des cures merveilleuses; par le grand chirurgien qui, pendant plus d'un quart de siècle, a suivi le progrès des perfectionnements et des créations que l'artiste supérieur accomplissait pour marcher de pair avec la science, et pour rendre possibles les opérations nouvelles imaginées par la chirurgie française.

C'est l'honneur de notre nation d'être en même temps la plus sensible de toutes à la gloire de ses enfants, et la moins envieuse contre la gloire de

l'étranger. Nous avons toujours été prêts, non-seulement à reconnaître, mais à défendre les droits des exposants d'un mérite extraordinaire chez les peuples concurrents; et, plus d'une fois, à les défendre même contre leurs compatriotes : nous en pourrions citer des exemples remarquables. Nous ne voulons rien affaiblir, rien rabaisser des renommées qui n'appartiennent pas à notre patrie. Mais, aussi, nous ne souffrirons jamais qu'on fasse descendre dans la foule ceux de nos concitoyens qui, par des services rendus à l'humanité tout entière, ont droit de siéger aux premiers rangs. Peu nous importe que des convenances commerciales et des calculs de trafiquants s'opposent à ce qu'on déclare la supériorité d'un grand artiste. Nous ne sommes pas des marchands, mais des juges. Le capital de la science, pur de basses cupidités, ne réclame d'autre intérêt que la gloire et la justice !

Terminons ce court hommage en exprimant les unanimes regrets éprouvés par les membres de la Commission française en apprenant la mort si prompte de leur célèbre collaborateur. Ils ne chérissaient pas seulement, chez lui, l'élévation et l'éclat du talent, mais l'aménité, la sûreté du caractère et tout ce qui donne du charme aux relations entre les hommes qui s'estiment. C'est le sentiment général partagé par l'Académie des sciences et l'Académie de médecine;

par les clients si nombreux qui sont les preuves vivantes de son grand art de pratiquer les opérations les plus redoutées avant lui; enfin, par tous les élèves qu'il initiait avec tant de zèle dans une carrière où chaque pas est précieux pour l'humanité.

